

Appel à projets « soutien à la formation (collège, lycée, université) » Campagne 2025

Programme de recherche Mathématiques en interaction, PEPR Maths-Vives

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site web du programme (<https://www.maths-vives.fr>) ou contacter l'équipe de coordination (contact@maths-vives.fr).

Contexte

Le **Programme de recherche Mathématiques en interaction (PEPR Maths-Vives)** vise à développer et renforcer les interactions entre les mathématiques et d'autres domaines scientifiques, notamment les sciences du vivant, de l'environnement et de la société. Ce programme s'inscrit dans une dynamique de collaboration pluridisciplinaire pour répondre aux défis scientifiques et sociétaux actuels.

Les objectifs de Maths-Vives sont d'encourager l'intégration des mathématiques dans des domaines tels que :

- Les **sciences du vivant** (biologie, médecine, génomique, neurosciences, etc.)
- Les **sciences de l'environnement** (écologie, modélisation du climat, gestion des ressources naturelles, etc.)
- Les **sciences sociales** (sociologie, économie, géographie, etc.)

En soutenant des projets multidisciplinaires, le programme entend stimuler la recherche, former des scientifiques au croisement des disciplines et contribuer à l'innovation scientifique et technologique.

Le PEPR Maths-Vives a le plaisir de lancer son premier **appel à projets pour le soutien de formations destinées aux collégiennes et collégiens, lycéennes et lycéens et étudiantes et étudiants universitaires**. Cet appel vise à promouvoir des initiatives visant à sensibiliser ces publics à l'intérêt des **interactions entre les mathématiques** et les **sciences du vivant**, de l'**environnement** ou de la **société**. Cet appel vise à :

- Encourager l'éveil scientifique et l'intérêt pour les mathématiques en interaction avec d'autres disciplines.
- Stimuler l'apprentissage et l'innovation pédagogique par des initiatives adaptées aux collégiennes et collégiens, lycéennes et lycéens et étudiantes et étudiants.
- Contribuer au développement de compétences interdisciplinaires, essentielles pour relever les défis contemporains.

Critères d'éligibilité

Une attention particulière sera portée aux critères suivants :

- **Public cible** : Les formations doivent être explicitement destinées aux collégiennes et collégiens, lycéennes et lycéens ou étudiantes et étudiants universitaires, tout en veillant à encourager une participation accrue du public féminin.
- **Programme prévisionnel** : Le planning proposé doit être réaliste et bien défini.

- **Expertise de l'équipe projet** : L'expérience et les compétences des organisatrices et des organisateurs seront évaluées.
- **Adéquation des moyens** : Les ressources humaines et matérielles doivent être adaptées aux besoins du projet.
- **Budget détaillé et justifié** : Le dossier doit inclure un budget précis précisant les postes de dépenses (conception pédagogique, accompagnement des étudiantes et étudiants, etc.).

Engagements

L'équipe organisatrice s'engage à :

- **Mentionner et citer le PEPR Maths-Vives**, ainsi que son logo, dans les éventuelles publications découlant du projet de formation.

Durée

- La durée de la formation proposée est flexible et n'a pas de limite stricte.
- Le projet de formation peut s'étendre sur plusieurs années, avec une **durée maximale de 4 ans** (formation pluriannuelle).

Financement

- Une enveloppe comprise entre **1k€ et 5k€** par an est allouée par projet de formation.
- Le financement du projet de formation peut être pluriannuel, jusqu'à un maximum de 4 ans.

Documents à fournir

- CV court** des organisatrices et organisateurs ;
- Le formulaire de candidature**, à télécharger sur le site internet du PEPR (<https://www.maths-vives.fr/appele-2025/>) **comportant** :
 - **Informations administratives et financières** :
 - Informations administratives de la porteuse ou du porteur du projet ;
 - Structure administrative destinataire des fonds ;
 - Lieu et dates prévisionnelles ;
 - Budget prévisionnel avec ventilation des fonds demandés ;
 - Durée du financement demandé ;
 - **Le descriptif de la formation** :
 - Nom de la formation ;
 - Objectifs et thématiques ;
 - Résultats ou impacts attendus ;
 - Public cible (niveau, effectif, ...) ;
 - Comité d'organisation ;
 - Intervenantes et intervenants prévus ;
 - Programme prévisionnel

Évaluation des candidatures

Les candidatures seront évaluées par le Comité de Programme du PEPR Maths-Vives. Le processus d'évaluation des candidatures repose sur la concordance du projet de formation avec les objectifs de l'appel. Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- **Qualité du dossier** : Présentation claire et cohérente.
- **Pertinence des objectifs** : Lien avec les thématiques et publics ciblés.
- **Impact attendu** : Retombées pédagogiques et scientifiques.
- **Adéquation des ressources** : Correspondance entre les moyens proposés et les objectifs du projet.

Calendrier et modalités de soumission

Les candidatures peuvent être soumises en continu, et les évaluations sont réalisées selon un calendrier récurrent :

- Fin janvier 2025 : Les candidatures doivent être déposées avant le **15 janvier 2025**.
- Fin mai 2025 : Les candidatures doivent être déposées avant le **15 mai 2025**.
- Fin septembre 2025 : Les candidatures doivent être déposées avant le **15 septembre 2025**.

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'adresse suivante : ✉ contact@maths-vives.fr

Pour toute question ou information complémentaire, merci de nous contacter à la même adresse.